**PROVINCE DE QUÉBEC**

**ÉCOLE LA TOURELLE**

**Conseil d’établissement tenu le 28 septembre à 18 h 30**

**à la bibliothèque de l’école.**

**ÉTAIENTS PRÉSENTS**

1. Josiane Bergeron
2. Annie Poulin
3. Isabelle Hélie
4. Tommy Boulianne
5. Megan Tremblay
6. Isabelle Boucher
7. Karine Grenier
8. Joséane Bédard
9. Alexandre Néron
10. **OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction souhaite la bienvenue aux membres du conseil d’établissement à 18 :30.

1. **LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

#### Résolution # 1- CE 28-09-2022

Il est proposé par Isabelle Boucher et résolu :

QUE l’ordre du jour de la première réunion ordinaire soit adopté tel que présenté.

* ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

1. **ÉLECTION D’UN( E ) PRÉSIDENT ( E )**

#### Résolution # 2- CE 28-09-2022

Isabelle H. propose Josiane Bergeron et elle / il accepte.

**ÉLECTION D’UN ( E ) VICE-PRÉSIDENT**

Karine propose Tommy et résolu :

QU’ils soient élus président et vice-président du conseil d’établissement 2022-2023.

* ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

1. **NOMINATION D’UN ( E ) SECRÉTAIRE**

#### Résolution # 3- CE 28-09-2022

Isabelle propose Karine et elle / il accepte.

QU’elle soit élue secrétaire du conseil d’établissement 2022-2023.

* ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

1. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 juin 2022**

#### Résolution # 4- CE 28-09-2022

Il est proposé par Isabelle H et résolu :

QUE le procès-verbal du 13 juin dernier soit adopté avec les modifications suivantes:

* Enlever le nom de Isabelle Hélie et Karine Grenier dans les présences;
* ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

1. **SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

#### 1re communication sera remise le 17 octobre 2022 sauf pour les élèves de 4e année.

* Absence de Karine Grenier.

1. **QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

#### Aucune question.

1. **POINTS EN CONSULTATION**

**8.1 Représentants de la communauté**

Le représentant de la communauté sera confirmé lors de la prochaine rencontre.

1. **POINT EN ADOPTION**

**9.1 Règles de régie interne**

Alexandre présente le document sur les règles de régie interne.

#### Résolution # 5- CE 28-09-2022

#### Il est PROPOSÉ par Isabelle Boucher et résolu :

#### QUE le document sur les règles de régie interne soit adopté avec les modifications suivantes :

#### Coquille heure, temps de la rencontre (2h30, …)

* Possibilité de faire les rencontres en TEAM ou hybride.
* ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**9.2 Calendrier des rencontres**

#### Résolution # 6- CE 28-09-2022

Alexandre nous propose un calendrier des rencontres.

* 30 novembre 2022 à 18h30;
* 11 janvier 2023 à 18h30;
* 8 mars 2023 à 18h30;
* 5 avril 2023 à 18h30;
* 10 mai 2023 à 18h30;
* 13 juin 2023 à 18h30.

Il est proposé par Karine Grenier :

QUE le calendrier soit adopté tel que présenté.

* ADOPTÉ À L’UNAMITÉ

**9.3 Politique des dépenses**

#### Résolution # 7- CE 28-09-2022

Alexandre nous présente la politique des dépenses. Le budget du CE sera pour payer les soupers de la Fondation de l’école La Tourelle.

Il est proposé par Karine Grenier :

QUE le document sur la politique des dépenses soit adopté tel que présenté.

* ADOPTÉ À L’UNAMITÉ

1. **POINTS EN APPROBATION**

**10.1 Sorties éducatives 2022-2023**

#### Résolution # 8- CE 28-09-2022

#### Il est PROPOSÉ par Joséane Bédard et résolu :

#### QUE les sorties CBA, aréna, piscine et bibliothèque municipale peuvent se faire à pied.

QUE les sorties Gleason, Verger du canard goûteux et Orford soient adoptées telles que présentées.

* ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**10.2 Activités parascolaires**

Pas d’activité.

**10.3 Projet découverte**

#### Résolution # 9- CE 28-09-2022

#### Il est PROPOSÉ par Annie Poulin et résolu :

#### QUE le projet découverte soit adopté tel que présenté.

#### 

* ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

1. **POINTS D’INFORMATION**
2. Présidence
   1. Comité de parents
   2. OPP
   3. Personnel enseignant
   4. Personnel de soutien, professionnel
   5. Personnel du service de garde
   6. Direction

Nouvelle année. Première journée identification des profs dans la cour d’école. (Comité organisateur)

1. **DÉNONCIATION D’INTÉRÊTS**

Tous les membres du conseil d’établissement remplissent le formulaire de dénonciation d’intérêts.

1. **DEMANDES D’INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune information.

1. **DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du CÉ se déroulera le 30 novembre 2022.

1. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

#### Résolution #10 - CE 28-09-2022

#### Tous les sujets à l’ordre du jour ayant été traités, il est PROPOSÉ par Karine Grenier et résolu de lever la séance à 19h43.

* ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Présidente Date

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Alexandre Néron, directeur Date